

# RÉDUISONS TRIONS RECYCLONS

## LA GESTION DES DÉCHETS DE LA CCVP

Décembre 2025

### ÉDITO

À près sept années de quasi-stabilité, les résultats du nouvel appel d'offres révèlent une forte hausse des coûts.

Le Covid et la guerre en Ukraine sont passés par là : inflation importante, augmentation des prix des carburants, nouvelles obligations réglementaires, mais également une concurrence moindre des différents acteurs...

La redevance, malgré cette augmentation, restera parmi les moins chères de France. Cette dernière n'est pas un impôt mais correspond au coût réel du service apporté.

Cette augmentation, certes importante, a cependant été limitée grâce à l'implication de nos services et de nos agents (multiplication et valorisation de nouvelles filières à la déchèterie, communication et contrôle auprès des usagers). Il ne faut pas se méprendre ! Le choix fait il y a maintenant 15 ans de la pesée embarquée reste le bon tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Il faudra cependant continuer à intensifier notre tri, surtout en qualité : trop d'erreurs, souvent volontaires, impactent le prix payé par tous.

Je tenais également à saluer l'engagement de la majorité de nos concitoyens, indispensable pour la réussite de cette démarche collective !

Vous remerciant de votre compréhension, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric Mailliot  
Vice-président à l'environnement

### TARIFS ADAPTÉS À LA HAUSSE DES COÛTS

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025, les tarifs de la redevance incitative pour la collecte et le traitement des déchets ont été réajustés.



Fixés en 2018 dans un contexte économique favorable, ces tarifs ne couvrent plus aujourd'hui la hausse des coûts du service. L'augmentation appliquée permet d'assurer la continuité et la qualité du service rendu à la population (voir tarifs p.2). Même si la hausse peut paraître importante, les nouveaux tarifs sont équivalents à ceux de 2018 corrigés de l'inflation.

Cette hausse s'explique principalement par deux facteurs :

- **la hausse du coût de traitement** liée au renouvellement des contrats en 2026 (énergie, carburant, inflation),
- **l'augmentation constante de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes** (TGAP), passée de 16 à 65 € la tonne pour l'enfouissement et de 3 à 15 € pour l'incinération depuis 2018.

### ÉVOLUTION DU RYTHME DE COLLECTE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la fréquence de collecte des bacs d'ordures ménagères évolue.



- Les habitants de **Badonviller, Blâmont et Cirey-sur-Vezouze** conserveront une collecte hebdomadaire,
- **Dans les autres communes**, la collecte aura désormais lieu tous les quinze jours.

Cette adaptation permettra de **limiter la hausse de coût**, tout en **ajustant le service aux besoins réels** des foyers : la grande majorité des bacs ne sont pas levés à chaque passage.

# ÉVOLUTION DE LA REDEVANCE INCITATIVE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025

## PRÉSENTATION DES NOUVEAUX TARIFS

Les nouveaux tarifs prennent en compte l'augmentation des coûts et les différences de fréquence de collecte. Les habitants de Badonviller,

Blâmont et Cirey-sur-Vezouze seront collectés toutes les semaines tandis que ceux du reste du territoire le seront tous les quinze jours à partir du **1<sup>ER JANVIER 2026</sup>**.

**Nos tarifs restent inférieurs à ceux pratiqués à l'échelle locale et sont parmi les moins élevés en France !**

COMMUNES AUTRES QUE BOURGS-CENTRES						
Par semestre	RÉSIDENCES PRINCIPALES			AUTRES REDEVABLES (résidences secondaires, entreprises, exploitations agricoles...)		
TAILLE DU BAC	120 L	240 L	770 L	120 L	240 L	770 L
PART FIXE DE BASE	<b>52,10 €</b>				<b>52,10 €</b>	
PART FIXE COMPLÉMENTAIRE	<b>14,82 €</b> 5 levées + 35 kg inclus	<b>23,26 €</b> 5 levées + 55 kg inclus	<b>49,32 €</b> 5 levées + 55 kg inclus	<b>0 €</b>	<b>2,89 €</b>	<b>28,93 €</b>
PRIX DE LA LEVÉE	<b>1,12 €</b> (au-delà du forfait prévu)				<b>1,12 €</b>	
PRIX AU KG	<b>0,31 €</b> (au-delà du forfait prévu)				<b>0,31 €</b>	

EXEMPLES

### UNE FAMILLE DE 1 PERSONNE (BAC 120 L)

25 kg et 5 levées pour un semestre

- Total : 54,63 € en 2025, 66,92 € en 2026  
soit une augmentation de 12,29 €/semestre

### UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES (BAC 240 L)

80 kg et 8 levées pour un semestre

- Total : 69,76 € en 2025, 86,49 € en 2026  
soit une augmentation de 16,73 €/semestre

BADONVILLER, BLÂMONT, CIREY-SUR-VEZOUZE						
Par semestre	RÉSIDENCES PRINCIPALES			AUTRES REDEVABLES (résidences secondaires, entreprises, exploitations agricoles...)		
TAILLE DU BAC	120 L	240 L	770 L	120 L	240 L	770 L
PART FIXE DE BASE	<b>59,91 €</b>				<b>59,91 €</b>	
PART FIXE COMPLÉMENTAIRE	<b>14,82 €</b> <span style="color:red;">⚠️</span> 7 levées + 35 kg inclus	<b>23,26 €</b> <span style="color:red;">⚠️</span> 7 levées + 55 kg inclus	<b>49,32 €</b> <span style="color:red;">⚠️</span> 7 levées + 55 kg inclus	<b>0 €</b>	<b>2,89 €</b>	<b>28,93 €</b>
PRIX DE LA LEVÉE	<b>1,12 €</b> (au-delà du forfait prévu)				<b>1,12 €</b>	
PRIX AU KG	<b>0,31 €</b> (au-delà du forfait prévu)				<b>0,31 €</b>	

EXEMPLES

### UNE FAMILLE DE 1 PERSONNE (BAC 120 L)

25 kg et 5 levées pour un semestre

- Total : 54,63 € en 2025, 74,73 € en 2026  
soit une augmentation de 20,10 €/semestre

### UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES (BAC 240 L)

80 kg et 8 levées pour un semestre

- Total : 69,76 € en 2025, 92,06 € en 2026  
soit une augmentation de 22,30 €/semestre

Pensez à la possibilité de mensualisation !

## RÈGLEMENT DE VOTRE FACTURE :

Les factures peuvent être réglées de plusieurs façons :

### - par prélèvement automatique

mensuel ou à l'échéance de vos factures d'ordures ménagères.

Le formulaire est disponible dans nos 3 sites d'accueil ou sur [www.ccvp.fr](http://www.ccvp.fr),

- **par carte bancaire**, sur internet sur le site [payfip.gouv.fr](http://payfip.gouv.fr). La démarche est simple, rapide et sécurisée,

- **par TIP ou chèque** à adresser au chargé de recouvrement (coordonnées indiquées sur la facture),

- **en espèces** (dans la limite de 300 euros) ou en carte bancaire

auprès d'un buraliste agréé,

- **par virement ou mandat** sur le compte indiqué sur la facture.

# COLLECTE : CE QUI CHANGE EN 2026

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les fréquences de collecte évoluent pour concilier économies, écologie et bon sens.**

Il a été décidé de modifier les fréquences de collecte :

## - POUR FAIRE DES ÉCONOMIES EN LIMITANT LE COÛT DE LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables représente une part importante du budget déchets.

- Coût de collecte actuel OM 2025 :  
**154,70 € HT /tonne**
- Coût de collecte OM 2026 chaque semaine pour les bourgs et une semaine sur deux sur les autres communes :  
**211,76 € HT/tonne**
- Option non retenue / Coût de collecte OM 2026 chaque semaine sur tout le territoire:  
**282,35 € HT/tonne**

## - POUR OPTIMISER LA COLLECTE

Il a été décidé de :

- conserver une collecte hebdomadaire pour les 3 centres bourgs, en raison du manque de place pour le stockage des déchets, notamment dans les centres, les habitats collectifs et pour les gros producteurs,
- collecter toutes les deux semaines pour les autres communes.

En effet, la moitié des bacs sont levés moins de 5 fois par an et les camions terminent leur tournée à moitié vides.

La différence de tarifs de la part fixe entre les communes et les centres bourgs s'explique par cette différence de service et de fréquence de passage du camion de collecte.

## MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE OM

Un ramassage tous les quinze jours des bacs OM dans les communes (excepté les bourgs) permet de faire passer le camion de collecte 3 jours au lieu de 4 jours par semaine.



**- Pour les 3 bourgs :**  
pas de changement de jour pour le ramassage des ordures ménagères.

## - Pour 17 communes, le jour de ramassage change :

- Angomont
- Barbas
- Bertrambois
- Bréménil
- Domèvre-sur- Vezouze
- Fenneviller
- Frémonville
- Halloville
- Harbouey
- Montreux
- Nonhigny
- Parux
- Pexonne
- Petitmont
- Saint-Sauveur
- Tanconville
- Val-et-Châtillon



Pensez à vérifier les jours de collecte pour votre commune dans le calendrier de collecte pages suivantes.

## COLLECTE SÉLECTIVE

La fréquence de collecte des écos-sacs reste la même, soit un ramassage tous les quinze jours.



**Attention :** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, **le jour de collecte change** pour les communes de :

- **Fenneviller**
- **Pexonne**

## OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DES BENNES TOUT-VENANT À LA DÉCHÈTERIE DE BARBAS

Avec la mise en place de nouvelles filières, on observe que certains déchets déposés dans la benne tout-venant partent au centre d'enfouissement alors qu'ils pourraient être valorisés en énergie.

Avec le nouveau marché, il a été décidé de remplacer la benne tout-venant actuelle par :

- une benne **tout-venant incinérable**,
- une benne **tout-venant non incinérable**.

Ces modifications auront lieu au **printemps 2026**. Des informations complémentaires vous seront données au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Les déchets issus de la benne tout-venant non incinérable seront toujours enfouis à Villoncourt(88).



Le contenu de la benne tout-venant incinérable sera transformé en CSR (Combustible Solide de Récupération), qui alimentera la chaufferie de Novacarb à Laneuveville-devant-Nancy.



# CALEND



**Attention : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les bacs à ordures ménagères seront collectés :**

- Toutes les semaines pour Badonviller, Blâmont, et Cirey-sur-Vezouze.
- Toutes les 2 semaines pour les autres communes.



**Attention : change de collecte pour les**

## ORDURES MÉNAGÈRES

Badonviller  
Cirey-sur-Vezouze

**Tous les JEUDIS**

Blâmont

**Tous les VENDREDIS**

Ancerville  
Blémerey  
Buriville  
Domjevin  
Fréménil  
Herbéviller  
Mignéville  
Montigny  
Neufmaisons  
Neuviller-lès-Badon.  
Ogéviller  
Réclonville  
Saint-Martin  
St-Maurice-aux-Forges  
Sainte-Pôle

### MERCREDI Semaine paire

7, 21 janvier	8, 22 juillet
4, 18 février	5, 19 août
4, 18 mars	2, 16, 30 sept.
1 <sup>er</sup> , 15, 29 avril	14, 28 octobre
13, 27 mai	11, 25 novembre
10, 24 juin	9, 23 décembre

Angomont  
Bertrambois  
Bréménil  
Frémonville  
Halloville  
Montreux  
Nonhigny  
Petitmout  
Saint-Sauveur  
Tanconville  
Val-et-Châtillon

### MERCREDI Semaine impaire

14, 28 janvier	1 <sup>er</sup> , 15, 29 juillet
11, 25 février	12, 26 août
11, 25 mars	9, 23 septembre
8, 22 avril	7, 21 octobre
6, 20 mai	4, 18 novembre
3, 17 juin	2, 16, 30 décembre

Fenneviller  
Pexonne

### JEUDI Semaine paire

8, 22 janvier	9, 23 juillet
5, 19 février	6, 20 août
5, 19 mars	3, 17 septembre
2, 16, 30 avril	1 <sup>er</sup> , 15, 29 oct.
14, 28 mai	12, 26 nov.
11, 25 juin	10, 24 déc.

Parux

1 <sup>er</sup> , 15, 29 janv.	2, 16, 30 juillet
12, 26 février	13, 27 août
12, 26 mars	10, 24 septembre
9, 23 avril	8, 22 octobre
7, 21 mai	5, 19 novembre
4, 18 juin	3, 17, 31 décembre

**Report de la collecte :  
- du 1<sup>er</sup> au samedi 3 janvier 2026**

Barbas  
Chazelles-sur-Albe  
Emberménil  
Gondrexon  
**Harbouey**  
Leintrey  
Reillon  
Remoncourt  
Vaucourt  
Vého  
Verdenal  
Xousse

### VENDREDI Semaine paire

9, 23 janvier	10, 24 juillet
6, 20 février	7, 21 août
6, 20 mars	4, 18 septembre
3, 17 avril	2, 16, 30 octobre
1 <sup>er</sup> , 15, 29 mai	13, 27 novembre
12, 26 juin	11, 25 décembre

**Report de la collecte :  
- du 1<sup>er</sup> mai au samedi 2 mai 2026  
- du 25 déc. au samedi 26 déc. 2026**

Amenoncourt  
Autrepierre  
Avricourt  
**Domèvre-sur-Vezouze**  
Gogney  
Igney  
Repaix

### VENDREDI Semaine impaire

2, 16, 30 janvier	3, 17, 31 juillet
13, 27 février	14, 28 août
13, 27 mars	11, 25 septembre
10, 24 avril	9, 23 octobre
8, 22 mai	6, 20 novembre
5, 19 juin	4, 18 décembre

# ORIER DE COLLECTE 2026

ement des jours de  
communes en rouge.

Sortir les bacs et  
éco-sacs  
la veille après 20h

## ÉCO-SACS

Badonviller  
Fenneviller  
Neufmaisons  
Pexonne

### LUNDI Semaine paire

5, 19 janvier	6, 20 juillet
2, 16 février	3, 17, 31 août
2, 16, 30 mars	14, 28 septembre
13, 27 avril	12, 26 octobre
11, 25 mai	9, 23 novembre
8, 22 juin	7, 21 décembre

Autrepierre  
Barbas  
Blâmont  
Chazelles-sur-Albe  
Domèvre-sur-Vezouze  
Gogney  
Gondrexon  
Reillon  
Repaix

### LUNDI Semaine impaire

12, 26 janvier	13, 27 juillet
9, 23 février	10, 24 août
9, 23 mars	7, 21 septembre
6, 20 avril	5, 19 octobre
4, 18 mai	2, 16, 30 nov.
1 <sup>er</sup> , 15, 29 juin	14, 28 décembre

Bertrambois  
Cirey-sur-Vezouze

### MARDI Semaine paire

6, 20 janvier	7, 21 juillet
3, 17 février	4, 18 août
3, 17, 31 mars	1 <sup>er</sup> , 15, 29 sept.
14, 28 avril	13, 27 octobre
12, 26 mai	10, 24 novembre
9, 23 juin	8, 22 décembre

Angomont  
Bréménil  
Frémonville  
Halloville  
Harbouey  
Montreux  
Nonhigny  
Parux  
Petitmout  
Saint-Sauveur  
Tanconville  
Val-et-Châtillon

### MARDI Semaine impaire

13, 27 janvier	14, 28 juillet
10, 24 février	11, 25 août
10, 24 mars	8, 22 septembre
7, 21 avril	6, 20 octobre
5, 19 mai	3, 17 novembre
2, 16, 30 juin	1 <sup>er</sup> , 15, 29 déc.

Ancerville  
Buriville  
Herbéviller  
Mignéville  
Montigny  
Neuviller-lès-Badon.  
Ogéviller  
Réclonville  
Saint-Martin  
St-Maurice-aux-Forges  
Sainte-Pôle

### MERCREDI Semaine paire

7, 21 janvier	8, 22 juillet
4, 18 février	5, 19 août
4, 18 mars	2, 16, 30 sept.
1 <sup>er</sup> , 15, 29 avril	14, 28 octobre
13, 27 mai	11, 25 novembre
10, 24 juin	9, 23 décembre

Amenoncourt  
Avricourt  
Blémerey  
Domjevin  
Emberménil  
Fréménil  
Igney  
Leintrey  
Remoncourt  
Vaucourt  
Verdenal  
Vého  
Xousse

### MERCREDI Semaine impaire

14, 28 janvier	1 <sup>er</sup> , 15, 29 juillet
11, 25 février	12, 26 août
11, 25 mars	9, 23 septembre
8, 22 avril	7, 21 octobre
6, 20 mai	4, 18 novembre
3, 17 juin	2, 16, 30 décembre

# LE SERVICE DÉCHETS... CE N'EST PAS JUSTE LES POUBELLES !

**L**e service déchets propose également des animations, des découvertes, des ateliers et des projets pour sensibiliser, responsabiliser...

## DANS LES ÉCOLES, L'ACTION EST AU RENDEZ-VOUS !

L'ambassadrice de tri et de prévention des déchets met en place des projets pour sensibiliser les jeunes à l'écocitoyenneté.

Au programme : des activités ludiques pour apprendre le tri, le recyclage et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour transmettre le message, les élèves ont participé au grand jeu "Stop Déchets" et à deux Escape Games.

Les élèves de l'école de Barbas ont même joué les vedettes du tri dans une vidéo diffusée sur YouTube : "TRIER C'EST PAS SORCIER".



### Des moments partagés avec les jeunes de la Croix-Rouge de Blâmont.

Les enfants ont regardé un film sur l'environnement réalisé sur le territoire, puis fabriqué des éoliennes en papier pour aborder le thème des énergies renouvelables.



## AVEC ÉCOPOUSSE, ON SÈME DES IDÉES... VERTES !

La CCVP co-finance les ateliers "Écopousse par ACTEE". Depuis 6 ans, ce programme s'invite dans les classes avec les thèmes :

- Les économies d'énergie,
- Le changement climatique.

Ces animations sont assurées par l'association locale Lorraine Énergies Renouvelables

Dès la maternelle, on cultive de bons réflexes ! Retrouvez le programme et les créations artistiques des élèves qui participent chaque année au concours national Ecopousse sur [www.actee-ecopousse.fr](http://www.actee-ecopousse.fr).



Programme (année scolaire 2024/2025)	Écoles	Classes	Enfants	Animations ou ateliers
Animations scolaires	9	22	370	81
Ateliers Écopousse	7	10	179	30

## "SUR-TRI", LE TRI QUI VA PLUS LOIN !

**À Épinal, le sur-tri des plastiques offre une seconde vie aux emballages, grâce à des technologies de pointe.**

Après un premier tri au centre de tri, les emballages rigides (pots, barquettes, etc.) sont acheminés vers le centre de sur-tri d'Épinal.

Ce site, doté d'un procédé extrêmement précis, permet de séparer les différentes catégories de plastiques complexes afin de leur offrir une seconde vie.

À l'échelle nationale, seuls trois centres prennent en charge le sur-tri de ces emballages.



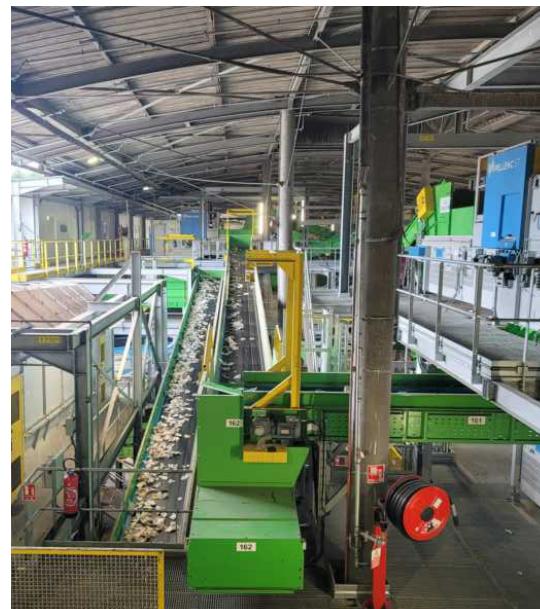
**37 000 TONNES D'EMBALLAGES PLASTIQUES RIGIDES SUR-TRIÉES CHAQUE ANNÉE SUR ÉPINAL.**



### LE SUR-TRI, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les emballages arrivent en gros ballots d'1 m<sup>3</sup>.
- Les machines les décompactent et les séparent.
- 10 trieurs optiques analysent la matière et la couleur de chaque plastique.
- Un robot récupère les erreurs et les remet dans le bon circuit.
- Des opérateurs vérifient manuellement à la fin.
- Les plastiques triés sont ensuite recompacts et envoyés aux usines de recyclage.

Résultat : un tri ultra précis, prêt pour un recyclage de qualité, essentiel pour donner une seconde vie aux plastiques.



# DONNER UNE SECONDE VIE AUX TEXTILES

**D**onner une nouvelle vie à vos vêtements : mode éthique, créative et solidaire au vide-dressing !

En septembre dernier, la mode éthique et la seconde main étaient à l'honneur lors de notre vide-dressing solidaire. Organisé dans le cadre de l'opération "Faites de la place, donnez avec style", cet événement a permis de donner une seconde vie à de nombreux vêtements grâce à la générosité des habitants.

Les visiteurs ont ainsi pu chiner, échanger et s'informer, tout en découvrant des alternatives à la fast fashion\*.

Vos textiles et chaussures ont de l'avenir, donnez-les !



[quefairedemesdechets.fr](http://quefairedemesdechets.fr)

\* **Fast fashion** : La fast fashion, c'est la mode « jetable » : des vêtements produits très vite et à bas prix pour suivre les tendances, mais qui s'usent vite et génèrent beaucoup de déchets.



L'éco-organisme **Re\_fashion**, partenaire de l'événement, permet de :

- Réorienter les textiles vers des boutiques solidaires,
- Transformer les textiles en nouvelles matières premières,
- Valoriser les non-recyclables en combustible pour réduire les déchets.



## UNE SEMAINE SOUS LE SIGNE DU RÉEMPLOI !

**E**n octobre, durant une semaine, la déchèterie a mis à l'honneur un geste simple mais important : donner une seconde vie aux objets.

### UNE SEMAINE SOUS LE SIGNE DU RÉEMPLOI !

En place depuis 12 ans, le conteneur réemploi permet de déposer des objets encore en bon état. Grâce au partenariat avec Emmaüs Assajuco, ces objets sont nettoyés, réparés si besoin, puis revendus dans la boutique Emmaüs, qui emploie des personnes en réinsertion.

### ATELIER RÉPARATION : RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

Un atelier réparation animé par l'entreprise CireyPare (Cirey-sur-Vezouze) a permis d'apprendre à prolonger la vie des appareils électriques.

Des ateliers étaient également proposés :

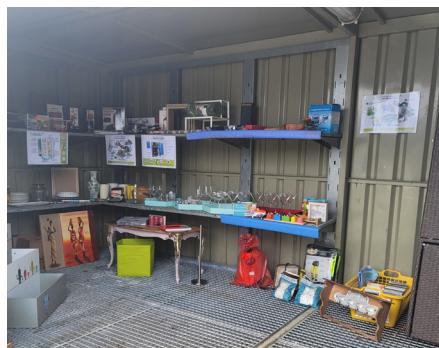
- Sensibilisation à la consommation responsable,
- Découverte du Bonus Réparation Textile, une initiative permettant de réparer ses vêtements à prix réduit,
- Ateliers zéro déchet : confection de sacs, éponges, couture et personnalisation.

Rien ne se jette, tout se transforme ! Vêtements ou chaussures, chaque article peut avoir une seconde vie. La mode responsable, c'est désormais une tendance incontournable ! Et si on changeait notre regard sur nos habits ? Réparer, personnaliser, revendre, donner, réutiliser... Autant de gestes simples pour prolonger la vie de nos textiles.

Faire réparer une télévision évite l'émission de CO<sub>2</sub> équivalente à un trajet de 350 km en voiture... et coûte souvent moins cher qu'un achat neuf !

### LE TROC DU MATIN...

Chaque matin, le troc d'objets a permis à chacun de déposer et d'échanger librement.



### BONUS RÉPARATION : UN COUP DE POUCE POUR AGIR

Mis en place par la loi anti-gaspillage (AGEC), le Bonus Réparation permet depuis décembre 2022 de réduire la facture chez un réparateur labellisé. Grille-pain, trottinette électrique, téléviseur... bénéficiez d'un bonus de 15 à 60 € déduit immédiatement ! Le Bonus Réparation s'étend aussi au textile et aux chaussures : chez un(e) couturier(e) ou un cordonnier, vous bénéficiez désormais d'une réduction directe sur vos réparations.

**- Trouver un réparateur équipement :** <https://www.ecosystem.eco/reparer/>

**- Trouver un réparateur textile :** <https://refashion.fr/trouver-un-reparateur/>

**- Trouver un réparateur ameublement :** <https://ecomaison.com/trouver-un-reparateur-pres-de-chez-vous/>

# VOTRE DÉCHÈTERIE AU QUOTIDIEN

## TROC'DÉCHÈTERIE : DONNEZ, PRENEZ, RÉUTILISEZ !

Dans la continuité de la Semaine du développement durable organisée fin septembre, le troc s'installe durablement à la déchèterie ! Chaque premier vendredi du mois (à partir du mois de février), de 15h à 17h, venez déposer un objet et repartez avec celui qui vous plaît ou dont vous avez besoin.

À la déchèterie, certains objets encore en très bon état pourraient servir à d'autres.

Donnez-leur une seconde vie : bricolage, déco, livres, vaisselle, petits meubles, etc.

**Déposez un objet, choisissez-en un autre... le tout gratuitement !**

## LES BONNES PRATIQUES À LA DÉCHÈTERIE

- Organiser son véhicule,
- Écouter et respecter les consignes données par les agents présents pour guider aux bons gestes et optimiser la valorisation des apports,
- Rouler au pas et couper le moteur à l'arrêt,
- Surveiller ses enfants,
- Se présenter au moins 10 minutes avant l'horaire de fermeture,
- Ne pas fumer,
- Ne pas récupérer d'objets, y compris dans le conteneur réemploi,
- Ne pas laisser divaguer son animal de compagnie sur les quais.



## OPTIMISEZ VOS CHARGEMENTS

Afin d'optimiser le déchargement de vos déchets, pensez à les trier et organiser votre véhicule avant de vous rendre à la déchèterie.

Retrouvez le plan :

<https://www.ccvp.fr/decheterie-2/>



## DÉCHETS BIEN ARRIMÉS = DÉCHETS BIEN ARRIVÉS !

Des déchets provenant de remorques tombent régulièrement sur les routes qui mènent à la déchèterie.

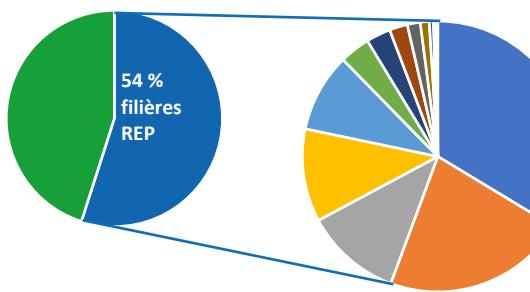
Ces déchets constituent 2 dangers :  
- pour les automobilistes,  
- pour l'environnement.

Pour éviter ces préjudices et assurer la sécurité de tous, le Code de la route (*article R312-19*) indique qu'il est indispensable de bâcher ou sangler correctement vos chargements lorsque vous venez en déchèterie.



## FILIÈRES REP, BILAN ET IMPACT EN 2024

Depuis 2024, l'ensemble des filières REP\* (Filières à Responsabilité Élargie des Producteurs) sont présentes et opérationnelles à la déchèterie de Barbas.



- Bois
- Gravats
- Multi-matériaux
- Plâtres
- DEEE
- Plastiques spécifiques
- Menuiseries vitrées
- Pneus
- Déchets dangereux des ménages
- Articles de Sport et de Loisirs
- Laines minérales

### \* Filières REP (Filières à Responsabilité Élargie des Producteurs) :

Les producteurs financent la gestion des déchets issus de leurs produits via des éco-organismes agréés par l'Etat, qui organisent la collecte et le traitement des déchets dans les déchèteries et autres points de reprise.

Grâce aux filières mises en place, **plus de 740 tonnes de déchets ont été valorisées en 2024 !**

Cette démarche a aussi porté ses fruits sur le tout-venant : la collectivité a réduit de 30 % la part de déchets enfouis par rapport à 2023.

